



*Municipalité de
Sainte-Justine-de-Newton*

AVIS PUBLIC
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 434
ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE
DES ÉLU(E)S MUNICIPAUX

Conformément à l'article 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale,

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Annie Lalonde, greffière-adjointe de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton à l'effet :

QUE le conseil municipal a présenté et déposé, le 18 novembre 2025, le projet de règlement numéro 434 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux ayant pour objet d'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des élus de celle-ci ;

QUE l'adoption du règlement numéro 434 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux sera faite lors de la séance du conseil qui se tiendra le 9 décembre 2025 à 20 h, au centre communautaire situé au 2842, rue Principale, Sainte-Justine-de-Newton;

QUE ledit projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 2627, rue Principale, Sainte-Justine-de-Newton, durant les heures d'ouverture ou sur le site internet au www.sainte-justine-de-newton.ca.

Donné à Sainte-Justine-de-Newton, ce 19^e jour du mois de novembre 2025.

Annie Lalonde
Greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Annie Lalonde, greffière adjointe, certifie que j'ai publié le présent avis le 19 novembre 2025 en affichant une copie aux deux endroits désignés par le Conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 19^e jour du mois de novembre 2025.

Annie Lalonde
Greffière adjointe